

**Habiter le territoire : Syndicats et politiques publiques face aux inégalités territoriales**

**Stage CGT 2-6 décembre 2024**

Responsables du stage : Antonella CORSANI et Philippe Légé (ISST – Université Paris I), Dominique Gallet (CGT)

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Lundi 2 décembre | Mardi 3 décembre | Mercredi 4 décembre | Jeudi 5 décembre | Vendredi 6 décembre |
| 1. h 00
 | Présentation de l’ISST, de la session & des participants *A.Corsani, P. Légé**et Dominique Gallet*Questionnements et partage d’expériences.Débat collectif animé par *Antonella Corsani* (ISST) | Les services publics*Philippe Légé* (ISST) | Territoires oubliés et conflictualité en milieu rural*Julian Mischi*(INRAE) | Inégalités territoriales d’accès aux soins*Guillaume Chevillard*(IRDES) | Qu’est-ce que nous avons appris cette semaine ? |
| 12 h 30 | Pause déjeuner | Pause déjeuner | Pause déjeuner | Pause déjeuner | Pause déjeuner |
| 14h17h- 17h30 | De la production de l’espace au droit à la ville*Antonella Corsani* (ISST) et *Denis Meynent* (CGT)Qu’est-ce que j’ai appris aujourd’hui ?  | Politiques du logement.*Pierre Madec* (OFCE Sciences Po Paris)Qu’est-ce que j’ai appris aujourd’hui ? | La ville hostile et les résistances urbaines.Lecture coopérative par l’arpentage et débat avec *Joffrey Paillard*(LAVUE -CNRS)Qu’est-ce que j’ai appris aujourd’hui ? | Mobilités, travail à distance, tiers-lieux et transition socio-écologique*Corinne Siino*(Université Toulouse 2)Qu’est-ce que j’ai appris aujourd’hui ? | Bilan de la session**FIN 15 H** |

**PRÉSENTATION DE LA SESSION**

**PUBLIC**

Cette session de formation syndicale CGT s’adresse en particulier aux dirigeant-e-s et militant-e-s des organisations territoriales et professionnelles, de la confédération ainsi qu’aux mandaté-e-s dans des instances territoriales telles que les CESER, Commissions Paritaires, conseils de développement, organismes de l’habitat et du logement ... et aux représentants syndicaux dans les Commissions d’information et aide au logement des CSE.

**OBJECTIFS**

La formation vise à solliciter une réflexion pour l’action syndicale au niveau des territoires, dans leurs diversités et au plus près des travailleurs et des populations, à partir d’un questionnement et d’apports de connaissances universitaires sur ce que veut dire habiter un territoire, ce que sont les inégalités territoriales, les rôles et les évolutions des politiques publiques.

**THÉMATIQUES**

Ce qu’habiter veut dire en intégrant les dimensions environnementales

Les inégalités territoriales d’accès

Les politiques publiques : accès aux services publics, aux soins, au logement, aux transports … et en lien avec les évolutions du travail.

**SEANCES**

***De la production de l’espace au droit à la ville*** : L’espace, pensé dans la perspective de Henri Lefebvre, n’est pas un cadre passif où se déroulent les événements humains, mais un produit social. Il est continûment produit et reproduit par les pratiques sociales, économiques et politiques. Lié à la production de l’espace il y a le droit à la ville. La manière dont l’espace est produit influence directement qui a accès à la ville et comment ceux qui y ont accès peuvent s’approprier – au sens d’apprivoiser- cet espace. Dans cette perspective, « habiter le territoire » implique de reconnaître le droit des habitants à une ville qui leur appartient, à travers la participation, l’égalité d’accès, et une réflexion critique sur la production de l’espace.

***Les services publics***

Durant cette session, on s'attachera d'abord à rappeler l'origine de la notion de service public et les principes sur lesquels elle repose en France et dans l'Union Européenne. On analysera ensuite les multiples processus politiques et économiques qui ont conduit, tant au niveau national qu'international, à impulser une réorganisation et un redéploiement spatial des services publics au nom de leur rationalisation. On discutera enfin des nombreux problèmes que peut poser cette "adaptation" : détérioration des conditions de travail et de la qualité de certains services, difficulté d'accès, fragilisation de certains territoires, accroissement des inégalités.

***Politiques de logement***

***Territoires oubliés et conflictualité en milieu rural***

Quelle est la singularité des territoires ruraux en termes de classes sociales et de luttes collectives ? L’intervention vise à donner des éléments généraux sur la sociologie des campagnes françaises, tout en abordant les enjeux du syndicalisme en milieu rural à partir de cas concrets. Elle mettra l’accent sur les mutations de la conflictualité sociale et politique dans les territoires ruraux depuis les années 1970 avec notamment la désindustrialisation et la croissance de l’extrême-droite.

***La ville hostile et les résistances urbaines***

Le travail de recherche de Joffrey Paillard fait l’hypothèse que la ville, en voulant chasser l’« indésirable » produit dans le même temps de l’indésirabilité. Son analyse porte sur le design urbain comme possibilité d’une convivialité excluante et marginalisante. Il se sert du design urbain comme outil d’analyse critique de la ville pour proposer un questionnement sur l’accueil et l’hospitalité des un·es comme forme d’invisibilisation et d'exclusion des autres au sein de l’espace public. Toutefois, si le *pouvoir* semble assigner des places et des trajectoires aux plus démuni·es par le tri des comportements et la distribution des corps au sein de l’espace public, il est primordial de regarder aussi les « actes de résistance », perçus comme des ruses, des stratagèmes et des détournements des dispositifs spatiaux de pouvoir urbains. Joffrey Paillard conçoit ces « espaces » comme des situations et des occasions micropolitiques où peuvent se concrétiser des « manières de faire » autrement, des « espaces des possibles » pour des subjectivités marginalisées, subalternisées, précarisées, fragilisées, nomades, déterritorialisées. Cette réflexion le pousse à dire que de l’inhospitalité urbaine et de l’hostilité spatiale – induites par un design urbain hostile – naissent des « marginalités créatives » qui permettent de repenser les rapports de force et de pouvoir et de recréer de nouveaux espaces d’accueil et accueillants, d’inclusion et inclusifs, d’hospitalité et hospitaliers. Pour cette séance. Joffrey Paillard tentera d’aborder ces questionnements par la lecture et l’analyse critique d’un article en mobilisant la technique dite de l’arpentage. Ce travail de lecture permettra de débuter une réflexion commune sur les conditions d’accueil au sein de l’espace public.

***Inégalités territoriales d’accès aux soins* :** Le cours s’intéressera aux inégalités territoriales d’offre de soins en France et aux moyens de les résorber. Nous reviendrons sur les principaux déséquilibres existants, sur leurs origines (les déterminants de l’installation des médecins), et sur les politiques déployées pour attirer et maintenir des soignants dans les zones sous-dotées. Nous discuterons également, à partir d’exemples étrangers, des pistes supplémentaires potentielles et notamment la formation médicale.

***Mobilités, travail à distance, tiers-lieux et transition socio-écologique****:* Cet éclairage sur les inégalités de mobilité est présenté d’un point de vue de l’aménagement du territoire et de l’urbanisme. Après une stabilisation des définitions de base il resituera dans un premier temps les principaux problèmes de la mobilité pour différents groupes de populations pour amener à réfléchir les inégalités de modes de vie.

Dans un deuxième temps il s’agira d’envisager les conséquences de ces inégalités et percevoir en quoi les inégalités de mobilités renforcent souvent des inégalités socio-territoriales.

Enfin un dernier temps propose d’évoquer les principales orientations de la puissance publique et leurs effets sur la réduction de ces inégalités.

**INTERVENANT-E-S**

**Guillaume Chevillard** est géographe, maître de recherche à l’Institut de recherche et documentation en économie de la santé (IRDES). Ses travaux portent principalement sur la démographie et la répartition géographique de l’offre de soins en France, en particulier les « déserts médicaux », ses évolutions et les mesures déployées pour l’améliorer. Il s’intéresse ainsi aux déterminants de l’installation et aux parcours des médecins généralistes, des étudiants en médecine, et de certains spécialistes. Ainsi qu’à d’autres professions médicales ou paramédicales comme les infirmières libérales ou les sages-femmes. Il a travaillé sur certaines politiques de réduction des inégalités territoriales comme les maisons de santé, le recrutement de médecins étrangers, le zonage infirmier ou encore le zonage médecin. Guillaume Chevillard a notamment publié « Inégalités territoriales de répartition des infirmières libérales : quel impact des restrictions à l'installation en zones sur-denses et des incitations financières en zones sous-denses ? », *Questions d'économie de la santé* n° 270 - Juillet-août 2022. « L'intercommunalité, initiatrice et bénéficiaire d'instruments face à la désertification médicale », in Eddazi F., Dournel S., Allorant P., Guérit F. (dir.) *Intercommunalité et santé. Un acteur de la santé publique ?* Le Kremlin-Bicêtre : Editions Mare et Martin. 2023/09, 103-116.

**Antonella Corsani** est économiste, HDR en sociologie. Enseignante-chercheure à l’ISST Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, elle est membre du laboratoire de recherche IDHES (Institutions et Dynamiques Historiques de l’Économie et de la Société) UMR 8533. Ses recherches portent sur les mutations du travail et les métamorphoses du salariat. Derniers ouvrages parus : *Chemins de la liberté. Le travail entre hétéronomie et autonomie*. Les Éditions du Croquant, 2020. M.-C. Bureau, A. Corsani, O. Giraud (Dir.) *Les zones grises des relations de travail et d’emploi. Un dictionnaire sociologique*, Tome 2, TeseoPress, 2024 :  <https://www.teseopress.com/dictionnaire2/>

**Philippe Légé** est économiste. Professeur des Universités à l’ISST Paris 1, il est membre du laboratoire de recherche IDHES (Institutions et Dynamiques Historiques de l’Économie et de la Société) UMR 8533. Ses recherches portent sur l’histoire de la pensée économique, l’économie du travail, les crises et les politiques économiques. Dernières publications : *Production et légitimation d'une réforme - Le « projet de loi Travail »*, Paris : Le Croquant, 2019. « Mill, Marx et la transformation des rapports de production », *Revue philosophique*, n° 2020/3, tome 145, juillet 2020, p. 313-331. Avec A. Eydoux et S. Issehnane : « Emploi, chômage, salaire : une approche par les indicateurs », *in* Association Française d’Économie Politique, *Grand Manuel d’Économie Politique*, Dunod, p. 536-47. « Le discours de légitimation du “projet de loi Travail” et ses transformations », in Thierry Guilbert (dir.), *Discours et austérité*, Presses Universitaires du Septentrion, novembre 2024.

**Pierre Madec,** économiste, est chargé d’étude à l’observatoire français des conjonctures économique (OFCE), centre de recherche en économie de Sciences Po. Il est spécialisé sur les questions relatives au logement et à l’immobilier et a contribué à divers ouvrages sur le sujet. Il est également l’auteur d’un rapport pour l’Observatoire national de la pauvreté et de l’exclusion (ONPES) et le Plan Urbanisme Construction Architecture (Puca) visant à évaluer le coût économique et social du mal logement. Il a récemment publié « [Logement : une crise pas si neuve que ça](https://www.ofce.sciences-po.fr/blog/logement-une-crise-pas-si-neuve-que-ca/)», Blog de l’OFCE, juin 2023 ; et (avec Maxime Parodi, Xavier Timbeau, Xavier Joutard) « [Quelles difficultés d’accès des ménages les plus pauvres au parc social ?](https://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/dtravail/OFCEWP2023-16.pdf) », *OFCE Working Paper* n°202316, décembre 2023.

**Denis Meynent**, diplomé en science politique, est co-animateur de l’Espace International de la Confédération Générale du Travail (CGT). Salarié d’une multinationale française de la grande distribution, il a été dirigeant de la Fédération CGT des personnels du commerce, de la distribution et des services. En 2005, il est devenu conseiller confédéral au sein du département international de la CGT. Il a été membre du Comité Economique et Social Européen (CESE) de 2010 à 2024 et vice-président de son Groupe des travailleurs (2015-2020). Il a été désigné plusieurs fois en qualité de rapporteur européen, notamment pour le programme REFIT, les questions relatives au Mieux légiférer, et l’analyse de la transparence, de la méthodologie et des ressources des analyses et évaluations d’impact que la Commission européenne lance en vue d’améliorer la qualité de la législation européenne.

**Julian Mischi** est sociologue, chercheur à l’INRAE et à l’Université de Paris Dauphine, spécialiste de l’engagement des classes populaires et des territoires ruraux. Ses recherches portent sur l’histoire et l’actualité du mouvement ouvrier et social dans les campagnes françaises. Il est notamment l’auteur du livre *Le Bourg et l’Atelier. Sociologie du combat syndical* (Agone, 2016) qui interroge le quotidien de syndicalistes CGT d’une petite ville rurale.

**Joffrey Paillard,** designer, est post-doctorant et membre de l’UMR LAVUE 7218 CNRS - Laboratoire Architecture, Anthropologie. En décembre 2023, il a soutenu une thèse à l’École Nationale Supérieure d’Architecture de Paris La Villette, intitulée *Dispositifs spatiaux de la « ville hostile » et tactiques de résistance urbaine : marges, situations, interstices* : [https://www.laa.archi.fr/\_Paillard-Joffrey.](https://www.laa.archi.fr/_Paillard-Joffrey) Ses recherches portent sur les notions de marge (marginalité), de vulnérabilité, de normes (normalité) et d’hospitalité au sein de l’espace public par le prisme du design. Dernière publication (juin 2024) : "Hospitalité et vulnérabilité : le design urbain comme activité de bricolage critique. Proposition d'analyse des installations urbaines du collectif Bruxellois, Design for Everyone (D4E1) », dans la revue *Design, arts, médias*, <https://hal.science/hal-04600308>.

**Corinne Siino**, géographe, Professeure d’Aménagement et d’Urbanisme à l’Université de Toulouse 2 Jean Jaurès, elle est membre du LISST, Centre Interdisciplinaire d’Etudes Urbaines. Parmi les dernières publication : « Lieux de travail », in Marie-Christine Bureau; Antonella Corsani; Olivier Giraud; Frédéric Rey (dir.) *Les zones grises des relations de travail et d'emploi : un dictionnaire sociologique*, Tome 1, TeseoPress pp.303-314, 2019, et en collaboration avec Claudia Ximena et Mathilde Vidal, *Les tiers lieux peuvent-ils jouer un rôle pour une mobilité moins carbonée ?* Rapport de recherche, 2024.

**METHODES PEDAGOGIQUES**

Les méthodes pédagogiques répondent aux missions de l’ISST : offrir un service de formation de niveau universitaire aux membres des organisations syndicales. La formation mobilise différents savoirs académiques (sociologie, économie, géographie) et syndicaux avec l’objectif de favoriser une coproduction de connaissances pertinentes pour les membres des organisations syndicales.

- Des interventions d’enseignant-e-s-chercheur-e-s. Ces séances sont organisées de sorte à favoriser l’interaction avec les stagiaires.

- Des séances de travail de groupe organisées et animées par des enseignants universitaires. Ces séances visent : 1/ l’interconnaissance et l’échange d’expériences entre stagiaires ; 2/ l’appropriation des connaissances théoriques par la mise en œuvre pratique. - Les stagiaires sont organisés en groupes. Les groupes se réunissent tous les après-midis de 17h00 à 17h30 pour un échange autour de la question : qu’ai-je appris aujourd’hui ? Quelle pertinence pour l’action syndicale ? Après un temps de discussion ils/elles doivent rédiger une petite note de synthèse des acquis et de leur pertinence pour l’action syndicale. Les restitutions des notes de synthèses ont lieu le dernier jour de la formation. Chaque groupe a la responsabilité de la restitution de la synthèse pour une seule demi-journée. La restitution doit être faite (de préférence) avec un support du type « Powerpoint » en deux diapositives ou bien avec un autre support. Première diapositive : les stagiaires doivent lister les nouvelles connaissances acquises (trois au maximum : celles retenues comme les plus importantes). Deuxième diapositive : le groupe doit indiquer en quoi ces nouvelles connaissances sont intéressantes du point de vue de l’action syndicale et, éventuellement, quels sont les outils pour cette action. Le moment de la restitution des synthèses est un moment d’échange et de débat. L’objectif est aussi de parvenir à la rédaction d’un document unique de synthèse réalisé par les stagiaires. La restitution a lieu le vendredi en fin de stage. Chaque groupe dispose de 5 minutes maximum pour l’exposé.